

Section disciplinaire du Conseil académique de l'université de Poitiers compétente à l'égard des usagers

Arrêté de composition à compter du 11 mai 2023

Le Président de la Section disciplinaire

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers, notamment l'article 30 ;
- Vu la délibération n° CAC Plénier 20201215-04 du Conseil académique plénier de l'université de Poitiers en date du 15 décembre 2020 portant avis favorable à la majorité à l'élection des représentants du Conseil académique à la Section disciplinaire des usagers ;
- Vu l'élection de Monsieur Pascal CARATO à la présidence de la Section disciplinaire, le 26 février 2021 ;
- Vu l'élection de Monsieur François DUBASQUE à la vice-présidence de la Section disciplinaire, le 26 février 2021 ;
- Vu l'élection de Madame Karine DE OLIVEIRA VIGIER à la vice-présidence de la Section disciplinaire, le 26 février 2021 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Composition

Collège 1^o - Professeurs des universités ou personnels assimilés :

Monsieur	BERJEAUD Jean-Marc	
Monsieur	CARATO Pascal	<i>Président</i>
Madame	DE OLIVEIRA VIGIER Karine	<i>2^{ème} vice-présidente</i>
Madame	GAILLARD Afsaneh	

Collège 2^o - Maîtres de conférences ou personnels assimilés :

Madame	BON Delphine	
Monsieur	BOUYER Jean	
Monsieur	DUBASQUE François	<i>1^{er} vice-président</i>
Madame	POUSSARD Anne-Marie	

Collège 3^o - Usagers :

Madame	BILLAUD Maelys
Monsieur	BIYOGHO-EKOME Glenn-Darsy
Madame	FOUCAUD Lucie
Monsieur	GABOREAU Aymeric
Madame	GEAY Aziyadé
Madame	GUILLON Perrine
Monsieur	ROQUET Lewis
Monsieur	SOULIÉ Jules

Article 2 : Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 11 mai 2023

Le Président de la Section disciplinaire du Conseil académique de l'université de Poitiers compétente à l'égard des usagers,

Pascal CARATO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Carato', with a long horizontal stroke extending to the right.